AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1047
FR0010908533-FS0446

24 mai 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

EDENRED

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 mai 2017, la société OppenheimerFunds, Inc.[1] (225 Liberty Street, New-York, NY 10281, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 mai 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société EDENRED et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 12 750 696 actions EDENRED représentant autant de droits de vote, soit 5,45% du capital et 5,32% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions EDENRED sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Massachusetts Mutual Life Insurance Company. La société OppenheimerFunds, Inc. déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 234 106 789 actions représentant 239 716 815 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.